

MANDAT

Déclaration à transmettre aux OGA pour l'application des articles 1649 quater E et 1649 quater H du CGI

Je soussigné(e),

agissant en qualité d'exploitant pour l'entreprise adhérente au Centre de Gestion Agréé :

CGA 24
Route de Vergt
Cré@vallée Sud
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

déclare que l'entreprise identifiée ci-dessus a choisi de télétransmettre ses déclarations de résultats ou des données comptables, ainsi que tous les documents annexes les accompagnant et toutes informations complémentaires à la DGFIP :

- A) par ses propres moyens, en sa qualité de partenaire EDI ;
- B) par l'intermédiaire d'un membre de l'Ordre ou une association de gestion et comptabilité, ou par l'intermédiaire du partenaire EDI choisi par ce dernier ;
- C) par l'intermédiaire de son Centre de Gestion Agréé ou de son association agréée ou par l'intermédiaire du partenaire EDI choisi par ce dernier. Dès lors, le présent document vaut mandat de l'entreprise à l'organisme agréé pour accomplir en son nom toutes les formalités nécessaires à sa souscription à la procédure TDFC ;
- D) par l'intermédiaire d'un autre partenaire EDI de son choix.

A l'exception du cas C, joindre obligatoirement à la présente déclaration la copie de la convention signée avec la DGFIP.

Fait à

, le

Signature